

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

16 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le jeudi seize juillet, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée, après convocation légale en date du neuf juillet deux mille vingt, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, Mme Emmanuelle RENAUD M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, Mme Léa BESSIN, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme François NOBLET, Mme Valérie DREYFUS, M. Bernard PAUGAM, M. Sébastien ARROUET, M. Francis WETTA, Mme Anne-Sophie SIMON, M. Gilles BERRÉE, Mme Monique MAISONNEUVE, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, Mme Christel GAUTIER

Absents ayant donné pouvoir :

M. Guillaume GUERINEAU donne procuration à Mme Dominique VIGNAUX
M. Dominique GOMEZ donne procuration à Mme Catherine LE TRIONNAIRE
Mme Marylène JEGO donne procuration à M. Sébastien ARROUET
M. Aurélien BRUNETIERE donne procuration à Mme Maryse PIVAUT

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Madame Dominique VIGNAUX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

10. Compte de gestion 2019 – Commune***Monsieur KERMARREC rapporte :***

Le compte de gestion de l'exercice 2019 établi par le Trésorier de la ville pour le budget de la commune présente les résultats suivants :

	Résultat de clôture 2018 (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Résultat de l'exercice 2019 (3)	Intégration par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture 2019 (4)
INVESTISSEMENT	- 3 067 883,30 €		1 961 226,52 €	0 €	- 1 106 656,78 € (= 1 + 3)
FONCTIONNEMENT	2 303 942,45 €	2 303 942,45 €	2 945 450,27 €	0 €	2 945 450,27 € (= 1 - 2 + 3)
TOTAL	- 763 940,85 €	2 303 942,45 €	4 906 676,79 €	0 €	1 838 793,49 € (= 1 - 2 + 3)

Les résultats du compte de gestion établi par le Trésorier de la ville pour l'exercice 2019, n'appellent ni observation, ni réserve, et sont identiques à ceux du compte administratif du budget de la commune.

Le compte de gestion est consultable en mairie.

DECISION

Sur proposition de la commission plénière et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 de la commune faisant apparaître un excédent global de clôture de 1 838 793,49 €.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en

Préfecture le : 17 JUIL. 2020

Et par publication le : 17 JUIL. 2020

Extrait certifié conforme

Orvault, le 17 juillet 2020

Pour le Maire

Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE